

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUJET DU COMMUNIQUÉ

Metz, le 5/07/2022

Fermeture des Centres des Finances publiques de Moselle le 15 juillet 2022 et adaptation des horaires des permanences en juillet et août 2022

La Direction départementale des Finances publiques de Moselle informe que

- **Vendredi 15 juillet 2022**, l'ensemble de ses lieux d'accueil du public seront exceptionnellement fermés.
- **Du 18 juillet au 19 août inclus :**
 - les permanences des finances publiques de Aumetz, Audun-le-Tiche, Ars-sur-Moselle, Boulay, Bouzonville, Château-Salins, Faulquemont, Fontoy, Florange, Freyding-Merlebach, Metz-Borny, Metzervisse, Sierck-les-bains, Puttelange et Woippy seront fermées durant cette période ;
 - les usagers **continuent** d'être reçus dans les Services des impôts des Particuliers de 8h30 à 12 heures et le jeudi-après midi sur rendez-vous de 13h30 à 16heures.

Pour toutes questions, les usagers peuvent également composer le **0 809 401 401** du **lundi au vendredi de 8h30 à 19 heures** (service gratuit + coût d'un appel local) ou consulter le site [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).